

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon - BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon - BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques (2141)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 9%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 58%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon - BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques (2141)	Jury par défaut	Autres candidats	10	104	80	80	5
		Bacheliers technologiques toutes séries	16	85	80	80	4

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon - BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques (2141)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	13	11	11	3	60 %
			Masculin	91	69	69	2	40 %
			Total	104	80	80	5	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	5	5	5	0	0 %
			Masculin	80	75	75	4	100 %
			Total	85	80	80	4	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon - BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques (2141)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	1	1	0	0 %
				Sans mention	36	25	25	3	75 %
				AB	35	32	32	0	0 %
				B	15	14	14	1	25 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	91	75	75	4	100 %
	Jury par compétence	Candidats ayant obtenu un baccalauréat	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	4	1	1	1	100 %
				B	1	1	1	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	8	3	3	1	100 %
		Diplômes étrangers		Sans mention	2	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Bacheliers technologiques toutes séries	équivalents au bac	TB	2	0	0	0
					TBF	1	1	1	0
					Total	5	2	2	0
				Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	1	1	0 %
					Sans mention	23	21	21	1 25 %
					AB	40	40	40	2 50 %
					B	18	17	17	1 25 %
					TB	1	1	1	0 0 %
					Total	85	80	80	4 100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon - BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques (2141)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	81	64	64	3	60 %
			En réorientation	16	13	13	2	40 %
			Non scolarisés	2	2	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	3	0	0	0	0 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			Total	104	80	80	5	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	79	76	76	4	100 %
			En réorientation	4	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	85	80	80	4	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon - BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques (2141)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	54	54	54	2
			Autres doublettes	35	21	21	2
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	81	77	77	3
			Autres doublettes	3	2	2	0
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon - BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques (2141)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	60,7 %	72 %	72 %	50 %
		Autres doublettes	39,3 %	28 %	28 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T Clermont Auvergne - site de Montluçon - BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques (2141)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	96,4 %	97,5 %	97,5 %	100 %
		Autres doublettes	3,6 %	2,5 %	2,5 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Prioritairement les notes en mathématiques, physique- chimie, sciences industrielles ou enseignement technologique, et LV1 lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Essentiel
	Résultats aux épreuves de baccalauréat	Notes du baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles	Très important
	Expression écrite et orale rédactionnelles	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Très important
	Raisonnement logique et scientifique	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Très important
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication	Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Fiche Avenir	Très important
	Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet	Scolarité, Lettre de motivation, Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	Motivation et connaissances de la formation	Lettre de motivation, Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, étudiant...	Activités et centres d'intérêt, Lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Technologie (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Parcours des candidats sans lien avec la formation demandée.

Un niveau minimal est attendu sur les enseignements scientifiques (en particulier mathématiques, physique-chimie et sciences pour l'ingénieur) et de spécialité .

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La prise en compte du parcours en cordée de la réussite est effective, elle est comptabilisée sous forme d'un bonus lors du classement des candidatures.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La formation est sélective, la commission d'examen des voeux a ordonné les candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission et le jury d'admission examinent les candidatures au regard des bulletins (notes et appréciations pour les matières scientifiques et/ou technologiques) de 1ère et de terminale ainsi que les résultats anticipés du baccalauréat. Une note de dossier est alors attribuée à partir d'une moyenne pondérée des notes d'enseignements technologiques et scientifiques.

Pour les candidats ayant déjà obtenu le baccalauréat, la commission examine également les résultats du baccalauréat et les résultats des années post-bac.

Un examen est également effectué sur la motivation et le comportement du candidat via la " fiche Avenir " et le " projet de formation motivé ", ainsi que sur les enseignements généraux.

La décision finale est prise en fonction de tous ces éléments.

Signature :

Eric AGBESSI,

Directeur de l'établissement I.U.T Clermont
Auvergne - site de Montluçon